



UNEP

CBD



Convention sur la diversité biologique

Distr.
GÉNÉRALE

CBD/SBI/2/1*
12 juin 2017

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ORGANE SUBSIDIAIRE CHARGÉ DE L'APPLICATION

Deuxième réunion

Montréal, Canada, 9-13 juillet 2018

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Examen des progrès accomplis dans l'application de la Convention et la mise en œuvre du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020.
4. Évaluation et examen de l'efficacité du Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation.
5. Intégration de la biodiversité dans les secteurs et entre eux, et autres mesures stratégiques destinées à renforcer la mise en œuvre.
6. Mécanisme multilatéral mondial de partage des avantages (article 10 du Protocole de Nagoya).
7. Instruments internationaux spécialisés en matière d'accès et de partage des avantages dans le contexte du paragraphe 4 de l'article 4 du Protocole de Nagoya.
8. Mobilisation des ressources.
9. Mécanisme de financement.
10. Renforcement des capacités, coopération technique et scientifique et transfert de technologie.
11. Coopération avec d'autres conventions, organisations et initiatives internationales.
12. Mécanismes d'examen de l'application.
13. Rapports nationaux, et évaluation et examen, établis au titre de la Convention et de ses Protocoles.
14. Renforcement de l'intégration de la Convention et de ses Protocoles en ce qui concerne les dispositions régissant l'accès et le partage des avantages, la prévention des risques biotechnologiques et l'article 8 j).
15. Examen de l'efficacité des processus au titre de la Convention et de ses protocoles.

* Réémis le 4 décembre 2017 pour des raisons techniques

16. Préparation du suivi du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020.
17. Allocation des ressources et possibilités de participation du secteur privé: Fonds d'affectation spéciale pour la participation des Parties au processus de la Convention.
18. Questions diverses.
19. Adoption du rapport.
20. Clôture de la réunion.
